

Dépôt d'un projet de thèse au CAREF

Le CAREF étant un laboratoire en sciences de l'éducation et de la formation, il est fortement recommandé aux candidats qui souhaitent déposer un projet d'avoir un master recherche dans cette discipline. Pour autant, il est possible d'être issu d'un autre parcours. Dans tous les cas, les résultats obtenus devront être de bon niveau, notamment ceux concernant le mémoire de recherche. Ces projets sont examinés par la commission des thèses du laboratoire, en fin d'année universitaire et en septembre-octobre. Tout candidat doit réunir **en un seul fichier** l'ensemble des pièces demandées et l'adresser au directeur alain.maillard@u-picardie.fr, pour que son projet soit examiné. Tout dossier incomplet et mal présenté sera retourné. Pour les contrats doctoraux, se reporter sur le site de l'école doctorale SHS A2U.

Dates d'envoi des dossiers (en un seul fichier)

1^{ère} session : début juin
2^e session : 1^{er} septembre
3^e session : 1^{er} octobre

Le projet de thèse peut être :

- accepté et dans ce cas nous vous indiquerons le nom et les coordonnées de votre/vos directeur(s) ;
- renvoyé pour être complété, affiné selon les remarques que nous vous ferons ;
- refusé et dans ce cas, le motif vous sera indiqué.

Une réponse positive de notre part suppose ensuite l'agrément de l'école doctorale (en septembre-octobre-novembre en général). Dès que l'école doctorale aura agréé votre sujet, vous appartenez de plein droit au laboratoire et serez étudiant à l'UPJV, après règlement des droits d'inscription (des exonérations sous certaines conditions étant possibles).

Vous lirez attentivement la liste des pièces à apporter au dossier **dans un seul fichier** et dans l'ordre suivant (en les numérotant de préférence). Ce sont les mêmes pièces qui seront examinées ensuite par le conseil de l'École doctorale pour les candidats qui seront retenus par le CAREF. En cas de non-respect de cette présentation, le dossier vous sera retourné et ne sera pas examiné :

1° Un CV détaillé (parcours de formation, diplômes obtenus, parcours professionnel éventuel, activités de recherche éventuelles – colloques, publications).

2° Une lettre de motivation et des précisions sur les possibilités de travailler effectivement dans le laboratoire et de participer à ses activités – en cas de résidence à l'étranger, préciser les possibilités de venue à Amiens.

3° Un projet de thèse en français de **15 000** caractères (espaces compris) au maximum avec nom, prénom et coordonnées du postulant, **titre** (provisoire) et sujet mis en lien avec les travaux existants, esquisse de problématique, premiers éléments de méthodologie, **bibliographie** comprenant 15 à 20 références maximum et sources (si dimension historique).

Si vous êtes en reprise d'études (plus de 5 années après obtention du diplôme de Master 2) ou si vous n'avez pas réalisé un mémoire orienté recherche (master professionnel), le projet de thèse doit faire 50 000 signes.

4° Diplôme du Master 2 ou attestation de réussite.

5° Les relevés de notes M1 + M2, et la note faisant état de l'évaluation du mémoire de master 2.

6° Le mémoire de master 2, qu'il soit « recherche » ou « professionnel » (en pdf).